

Formation préparatoire à l'examen VMDTR

MATIERES	QUALIFICATIONS ou diplômes requis*	OUI/NON
Réglementation du transport public particulier de personnes	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de véhicule de transport public particulier de personnes depuis plus de 5 ans	
	TP ECSR avec CCS sur formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues (Titre professionnel enseignant de la conduite et de la sécurité routière)	
	BEPECASER - option « deux roues » (Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière)	
	CAPEC - mention « deux roues » (Certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur)	
	CAPP avec la détention obligatoire pour le titulaire du diplôme du permis de catégorie A à la date du 1er janvier 1982 (Certificat d'aptitude professionnelle et pédagogique)	
	BSAT (Brevet de spécialiste de l'armée de terre (BSAT), mention instruction élémentaire de conduite, ou les diplômes militaires reconnus équivalents au brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière par l'arrêté du 13 septembre 1996 fixant la liste des diplômes militaires reconnus équivalents au brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.)	
Sécurité routière	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à deux ou trois roues depuis plus de 5 ans	
	TP ECSR avec CCS	
	BEPECASER	
	CAPEC	
	CAPP	
	BSAT	
Conduite pratique	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à deux ou trois roues depuis plus de 5 ans	
	TP ECSR avec CCS	
	BEPECASER	
	CAPEC	
	CAPP	
	BSAT	
Expression et de compréhension en langue française	Titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau III	
Expression et de compréhension en langue anglaise	Titre ou diplôme supérieur ou égal au niveau III et un niveau de connaissances linguistiques au moins égal au niveau C du CERCL (Cadre européen commun de référence pour les langues) ou une expérience professionnelle de deux ans fondée sur l'usage courant de la langue enseignée au cours des dix années précédant l'enseignement	
Réglementation d'exploitation spécifique à l'activité de transport par véhicule motorisé à deux et trois roues	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à deux ou trois roues depuis plus de 5 ans	
	TP ECSR avec CCS	
	BEPECASER	
	CAPEC	
	CAPP	
	BSAT	
Gestion	Titre ou diplôme de gestion supérieur ou égal au niveau III	
Prise en charge du passager	Titulaire d'une carte professionnelle de conducteur de véhicule motorisé à deux ou trois roues depuis plus de 5 ans	
	TP ECSR avec CCS	
	BEPECASER	
	CAPEC	
	CAPP	
	BSAT	
Développement commercial	Titre ou diplôme en action et développement commercial, marketing supérieur ou égal au niveau III	